

Au verso à la DCC du 11/04/2014
 Arrêté du Maire de Neuvy St Sépulchre
 le Président

08-12



DOCUMENT RENDU EXECUTOIRE
 Transmis à la Sous-Préfecture
 Publique le 12/04/2014
 DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME
 le Président
 Communes du Val de Bourzanne
 NEUVY ST SEPULCRE

maître d'ouvrage
 commune de Neuvy St Sépulchre

plan d'occupation des sols
 plan mis à jour par arrêté municipal du 19/02/2014

servitudes

maître d'œuvre
 direction départementale
 des territoires de l'indre

échelle /5000-1/2500

- LEGENDES**
- AC1 Périètre monument historique
 - AC1 Monument Historique Classé
 - AC1 Monument Historique inscrit
 - AC2 Protection des sites et monuments naturels inscrits
 - AS1 Périètre de protection immédiat du captage de "L'Aubord"
 - AS1 Périètre de protection rapproché du captage de "L'Aubord"
 - AS1 Périètre de protection éloigné du captage de "L'Aubord"
 - EL7 Alignements
 - M Transport d'énergie électrique

